

**Annexe à la décision du Président de SNCF Réseau précisant les conditions
d'organisation de la concertation**

au titre de l'article L 103-2 et suivants du code de l'urbanisme

**Déplacement de la halte de TORFOU dans le cadre de la
modernisation de la ligne CLISSON - CHOLET**

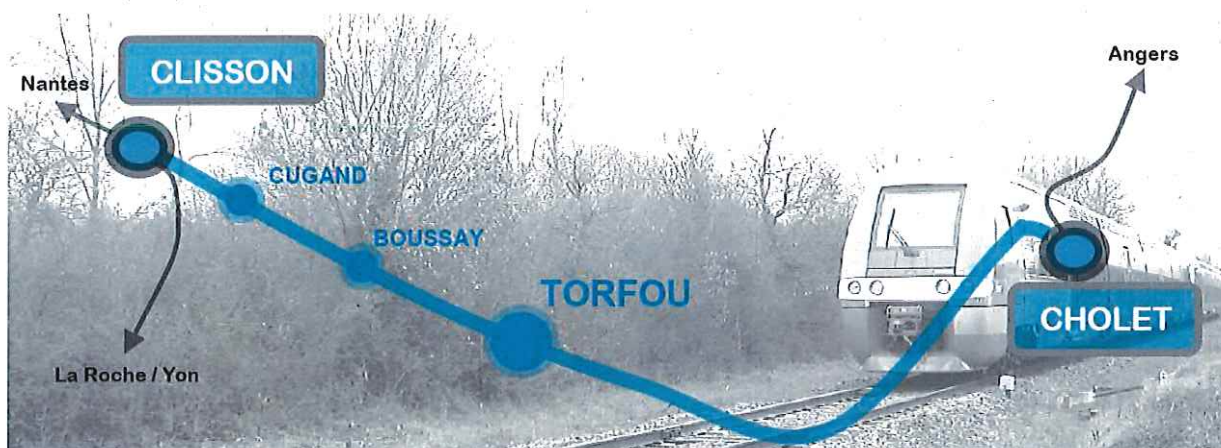
Le déplacement de la halte de Torfou s'inscrit dans le cadre du projet de modernisation de la ligne Clisson – Cholet. Cette opération est inscrite au Contrat de Plan Etat/Région 2015-2020 pour un montant de 50 M€ courants.

1. Objectifs du projet

Le déplacement de la halte de Torfou s'inscrit dans le cadre du projet de modernisation de la ligne Clisson Cholet qui a pour objectifs de :

- ❖ Pérenniser l'exploitation de la ligne ;
- ❖ Augmenter la capacité de la ligne ;
- ❖ Mettre en accessibilité les 3 haltes (Cugand, Boussay, Torfou) pour les personnes à mobilité réduite.

L'augmentation de la capacité de la ligne nécessite de créer une voie d'évitement entraînant le déplacement de la halte de Torfou. Le choix de la future implantation de la halte a été étudié avec les élus, et le site de la Colonne a été retenu en juillet 2016 (cf. carte)



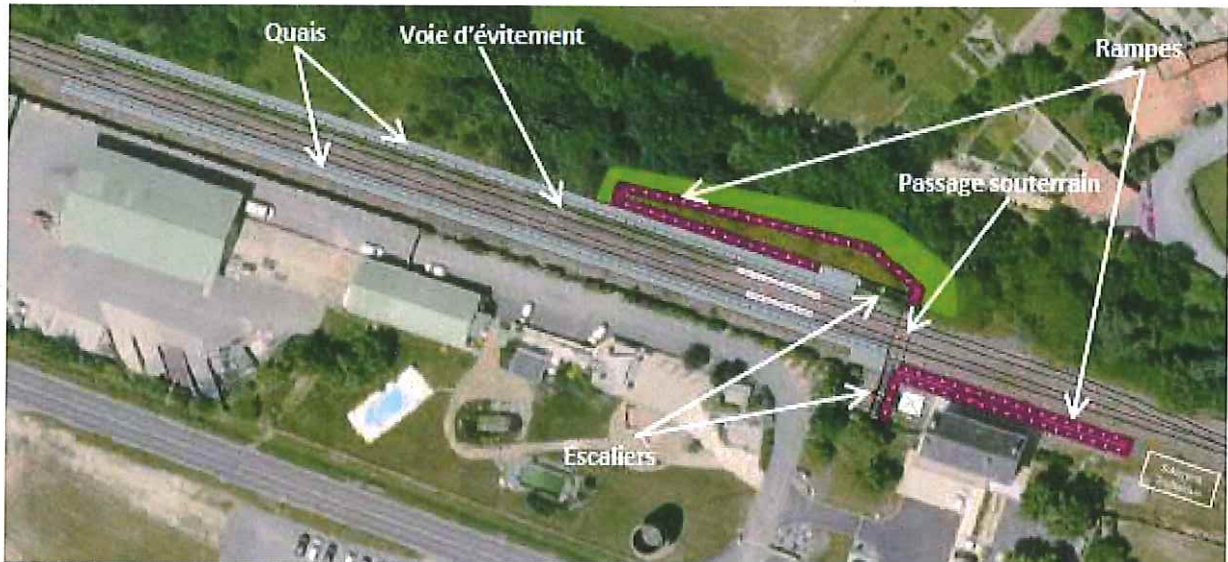


Emplacement actuel

Emplacement futur



Principaux aménagements de la future halte



Images de synthèse



Descriptif du projet porté en concertation

La concertation porte sur l'aménagement de la future halte de Torfou

- sous maîtrise d'ouvrage SNCF Réseau :
- ❖ Création d'une voie d'évitement et d'un poste d'aiguillage télécommandé depuis Clisson ;
- ❖ Construction d'un passage souterrain équipé de deux escaliers et de deux rampes pour l'accès aux quais pour les personnes à mobilité réduite ;
- ❖ Création de deux quais de 146m de long et de ses équipements associés (abris voyageurs et vélos, éclairage, ...) ;
- ❖ Mise en place de clôtures.

- sous maîtrise d'ouvrage Commune Sèvremoine :
- ❖ Acquisitions foncières ;
- ❖ Réaménagement du stationnement nécessaire à la Halte côté RD949.

Calendrier de réalisation :

Les travaux se dérouleront durant la période de fermeture de la ligne entre juillet 2018 et avril 2019.

La mise en service de la nouvelle halte est envisagée en avril 2019.

2. Les principes de la concertation

La concertation a été préparée par une série de rencontres avec l'ensemble des acteurs concernés. Les objectifs et les modalités de cette concertation ont été présentés aux membres du comité de pilotage du projet et approuvés par la commune de Sèvremoine le 28 novembre 2016.

Cadre juridique de la concertation

En application des dispositions des articles L.103-2 et R.103-1 du code de l'urbanisme, le déplacement de la halte de Torfou nécessite d'organiser une concertation en raison de ses caractéristiques dans la mesure où le projet implique la réalisation d'aménagements visant la création d'une gare nouvelle, dont le montant dépasse 1.9 M€.

La concertation pourra, si le projet le nécessite, être poursuivie de façon volontaire sur l'ensemble du périmètre des travaux jusqu'à la réalisation du projet.

Objectifs de la concertation

La concertation aura pour objectif d'informer et de recueillir les observations et suggestions des futurs usagers, des habitants et de l'ensemble des personnes concernées par les aménagements de la future halte de Torfou.

Périmètre géographique de la concertation : la commune nouvelle Sèvremoine et la commune de Tiffauges

La concertation est ouverte à tous. SNCF Réseau souhaite concerter avec l'ensemble des personnes concernées sur les communes de Sèvremoine (communes déléguées de Torfou et Saint Macaire en Mauges) et Tiffauges.

Le dispositif de concertation

Une concertation est organisée du 30 janvier au 3 mars.

Les supports d'information suivants seront proposés :

- ❖ Un dépliant distribué en boîtes aux lettres et déposé dans les mairies de Sèvremoine (mairies déléguées de Torfou et Saint-Macaire en Mauges) et Tiffauges ;
- ❖ Une exposition dans les mairies de Sèvremoine (mairies déléguées de Torfou et Saint Macaire en Mauges) et Tiffauges ;
- ❖ Une page internet dédiée sur le site de SNCF Réseau.

Les outils d'expression suivants seront proposés :

- ❖ Un registre disponible dans les mairies de Sèvremoine (mairies déléguées de Torfou et Saint Macaire en Mauges) et Tiffauges ;
- ❖ Une adresse mail spécifique : haltetorfou@reseau.sncf.fr
- ❖ Une rencontre publique est organisée le 08 février 2017 à la commune Sèvremoine (marie déléguée de Torfou).

Bilan de la concertation

A l'issue de la concertation, un bilan de la concertation sera réalisé sur la base de l'ensemble des contributions exprimées. Il sera validé par le Président de SNCF Réseau puis sera transmis aux collectivités associées et rendu public sur le site de SNCF Réseau.

Les propositions issues de la concertation qui peuvent être retenues, seront par la suite intégrées dans le programme du projet.

